

ECOLE DE MUSIQUE DU REOLAIS EN SUD GIRONDE - GRILLE TARIFAIRE ANNUELLE

Les tarifs sont annuels et calculés en fonction des capacités contributives des familles (Quotient Familial = QF).

Le montant annuel est facturé en 3 règlements (1er règlement en novembre/décembre, 2ème règlement en mars/avril, 3ème règlement en juin/juillet). Les règlements sont à effectuer auprès du Trésor Public, au plus tard 30 jours après réception de la facture.

Possibilité de prélèvement automatique au 5 décembre, 5 avril et 5 juillet

	Tarifs Réolais en Sud Gironde*									Tarifs conventionnés**									Autres
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
	0-500€	501-700€	701-900€	901-1100€	1101-1300€	1301-1500€	1501-1700€	1701-2000€	> 2001€	0-500€	501-700€	701-900€	901-1100€	1101-1300€	1301-1500€	1501-1700€	1701-2000€	> 2001€	
Parcours 1 "Individuel moins de 18 ans et Etudiants * : Cours individuel (30 mn) + Atelier au choix + Formation Musicale																			
1er enfant inscrit	297,00 €	315,00 €	330,00 €	342,00 €	351,00 €	360,00 €	372,00 €	387,00 €	408,00 €	432,00 €	450,00 €	468,00 €	477,00 €	486,00 €	501,00 €	513,00 €	528,00 €	546,00 €	882,00 €
A partir du 2ème enfant inscrit ***	291,00 €	309,00 €	324,00 €	333,00 €	345,00 €	354,00 €	366,00 €	381,00 €	402,00 €	426,00 €	444,00 €	459,00 €	471,00 €	480,00 €	495,00 €	507,00 €	519,00 €	540,00 €	882,00 €
Parcours 2 "Individuel Adulte" : Cours individuel (30 mn) + Atelier au choix + Formation Musicale																			
Cours individuel	582,00 €	615,00 €	654,00 €	672,00 €	690,00 €	723,00 €	741,00 €	759,00 €	792,00 €	582,00 €	615,00 €	654,00 €	672,00 €	690,00 €	723,00 €	741,00 €	759,00 €	792,00 €	882,00 €
Parcours 3 "Individuel Avancé moins de 18 ans" : Cours individuel (45 mn) + Atelier au choix + Formation Musicale																			
Cours individuel	438,00 €	468,00 €	486,00 €	498,00 €	510,00 €	525,00 €	543,00 €	564,00 €	582,00 €	645,00 €	678,00 €	717,00 €	735,00 €	753,00 €	786,00 €	804,00 €	822,00 €	855,00 €	882,00 €
Parcours 4 "Collectif moins de 18 ans" : Cours collectif + Atelier au choix + Formation Musicale																			
Cours 2 à 3 élèves (45mn à 1h)	354,00 €	369,00 €	402,00 €	414,00 €	426,00 €	441,00 €	459,00 €	480,00 €	498,00 €	432,00 €	462,00 €	501,00 €	519,00 €	537,00 €	570,00 €	588,00 €	606,00 €	639,00 €	882,00 €
Ateliers, Éveil, Ensembles et Orchestres seuls																			
Ateliers	177,00 €	195,00 €		213,00 €			225,00 €	177,00 €	195,00 €		213,00 €			225,00 €	255,00 €				
Orchestre Piccolo (6-8 ans)	294,00 €	312,00 €	318,00 €	324,00 €	330,00 €	336,00 €	348,00 €	294,00 €	312,00 €	318,00 €	324,00 €	330,00 €	336,00 €	348,00 €	882,00 €				
Éveil	150,00 €	159,00 €	165,00 €	171,00 €	177,00 €	183,00 €	195,00 €	150,00 €	159,00 €	165,00 €	171,00 €	177,00 €	183,00 €	195,00 €	228,00 €				
Orchestre Entre 2 Sons																			
Elève déjà inscrit à l'école	33 €																		
Elève non inscrit à l'école	81 €																		
Formation Musicale seule	135 €																		162 €

* Bénéficiaires des tarifs RSG (Réolais en Sud Gironde): familles ou structures conventionnées domiciliées sur une commune adhérente à la CdC

** Bénéficiaires des tarifs conventionnés : familles domiciliées sur une commune adhérente à la CdC Rurales de l'Entre-Deux-Mers, élèves des classes Jazz et internes du collège Eléonore de Provence de Monségur, élèves en Musique optionnelle et en Enseignement Spécialisé Musique et internes du lycée Jean-Renou de La Réole résidant en dehors de la CdC du Réolais en Sud Gironde

*** Le tarif 2ème enfant s'applique quand :

. le frère ou la sœur est inscrit sur un autre parcours moins de 18 ans (1,3 et 4), sur l'Éveil ou sur l'Orchestre Piccolo

. les enfants sont issus de familles recomposées

. le même enfant s'inscrit à 2 parcours dont le parcours 1

. le parent adulte (parents, beaux-parents et grands-parents) est inscrit sur le parcours 2

Ne s'applique pas quand le frère, la sœur ou le parent adulte est inscrit sur un Atelier / Ensemble / Orchestre Entre2Sons / Formation Musicale seule

On entend par "Etudiants", les jeunes majeurs encore rattachés au foyer fiscal des parents